

Les guides de l'Agence France Entrepreneur

Entreprendre en milieu rural



Ce dossier a été relu par les intervenants suivants :

Claire Lelièvre, cofondatrice du magazine *Village*.

Georges Persoz, responsable du service “Réinsertion par l’emploi en milieu rural” à la Fondation Raoul Follereau.

Éric Sube, président de l’association Rézo 4, groupe d’entrepreneurs et d’acteurs du développement économique en Haute-Provence.

Village
LE PLEIN D'ÉNERGIES POSITIVES

Fondation
**RAOUL
FOLLEREAU**
reconnue d'utilité publique



RÉZO4

Crédits photos : Fotolia

AVERTISSEMENT IMPORTANT

En application du Code de la propriété intellectuelle, IL EST INTERDIT DE REPRODUIRE intégralement ou partiellement ce document, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation préalable écrite de l'AFE. Pour toute demande : <https://www.apce.com/contact>.

Introduction

- 1. Différentes activités à exercer..... p 5
- 2. Repères socioéconomiques pour construire son offre..... p 10
- 3. Moyens humains et matériels pour démarrer l'activité p 13
- 4. Éléments financiers p 17
- 5. Informations sociales et fiscales p 20
- 6. Contacts utiles p 23
- 7. Sources d'informations p 29



Introduction

“Il n’y a pas de territoire sans avenir, il n’y a que des territoires sans projet.”

Qui n’a pas rêvé de partir s’installer à la campagne ?

Le mouvement actuel de migration de la ville vers la campagne serait-il devenu au fil des années un véritable phénomène de société ? Il est en tout cas confirmé par les chiffres des recensements successifs de l’Insee ! C’est aussi un fait relayé par les médias et de nombreuses associations, parfois regroupées (**le collectif Ville Campagne**), qui ont vu le jour afin d’aider les porteurs de projets.

Appuis, bonnes volontés, structures, centres de ressources, formations, outils, recueils d’expériences existent désormais dans certaines parties du territoire afin d’aider les candidats au départ... Le tout étant de s’y retrouver, de faire une sélection en fonction de son projet !

Tel est donc l’objet de ce dossier qui donne des repères afin d’aller plus loin sur les routes de nos campagnes.

Quelques idées fortes :

- Au-delà du projet d’entreprendre, reconstruire sa vie à la campagne, c’est un changement radical de situation qui doit être fait en connaissance de cause et sans précipitation. Il s’agit d’un **projet global de vie** (logement, loisirs, activités culturelles et sociales, etc.), avec comme porte d’entrée la personne qui conduit le projet et son entourage familial.
- On ne s’improvise pas sans risques dans un nouveau métier tout en quittant ses repères géographiques et amicaux.
- Le succès repose sur une bonne préparation des projets, tant par leurs auteurs que par les territoires. Certains d’entre eux ont d’ailleurs mis en place des dispositifs d’accueil pour faciliter l’arrivée des néo-ruraux.
- **Commencez par vous poser les bonnes questions** : [accéder au questionnaire](#).

Différentes activités à exercer

ACTIVITÉS

Parmi les activités les plus courantes quand on s'installe à la campagne, on trouve :



- **Le tourisme rural ou vert** : après une décennie de croissance, un afflux de la clientèle étrangère et une professionnalisation de l'offre, l'activité des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes marque le pas : il existe de nombreux établissements classés et des labels ([Gîtes Panda](#), [Hôtels au Naturel](#), etc.). De plus, les gîtes et chambres d'hôtes sont peu rémunérateurs, la demande n'existe pas partout et il faut désormais compter avec les particuliers qui louent tout ou partie de leur logement pendant leurs weekends ou vacances sur les plateformes collaboratives telles qu'Airbnb !

Une opportunité : reprendre une activité existante, car les créateurs de gîtes et chambres d'hôtes commencent à avoir l'âge de passer la main. À ce propos, Doubs Tourisme a mis en place une [plateforme d'aide à la cession et reprise d'hébergements touristiques](#).

À lire : le dossier "[Que seront gîtes et chambres d'hôtes dans 10 ans ?](#)" (*Accueillir Magazine*, janvier/février 2016).

À réécouter sur France Inter, "[Chambres d'hôtes : comment réussir sa nouvelle vie](#)", février 2016.

À noter : pour bénéficier d'exonérations fiscales et foncières, les gîtes ruraux doivent être classés meublés de tourisme ([en savoir plus](#)).

En général, pour la réussite d'un projet, tout dépend de la localisation, de l'accessibilité, du prix, du confort, du charme et du professionnalisme des propriétaires (activité, prestations proposées). Il faut être conscient des contraintes de la saisonnalité sur ses choix de vie (le travail est là pendant les vacances). Ce genre d'activité peut assurer des revenus complémentaires, voire relatifs, et contribuer à maintenir un emploi à la maison.

Hormis les secteurs classiques de l'hébergement et de la restauration, des activités se créent autour du patrimoine, de la nature, de l'animation et des loisirs.

À découvrir : les conseils d'Hélène Puzin, [interprète des patrimoines](#), interviewée par [Business Women](#).

- **Projets culturels :**

Il faut susciter la demande ! Une bonne initiative consiste à repérer des structures qui existent déjà et d'y greffer si possible son projet. Ces organisations sont à rechercher à la fois au niveau local (des compagnies ou plus souvent des associations locales) et au

Différentes activités à exercer

niveau départemental et régional (des fédérations associatives, culturelles, d'éducation populaire qui font de la diffusion culturelle en milieu rural).

- **Création, ou plus fréquemment, reprise d'un commerce :**

Les besoins des territoires sont avant tout des besoins en **transmission reprise d'activités commerciales, artisanales**, etc. (le tout étant de préserver des activités existantes : commerce, artisanat, hôtellerie, en embauchant du personnel qualifié, ce qui n'est pas toujours facile). En effet, bon nombre de chefs d'entreprise ont plus de 55 ans et cherchent donc en principe à céder leur affaire quand elle est encore transmissible.

Consultez sur le site de l'AFE [l'Espace repreneur/cédant](#).

Le commerce multiservices : attention, il existe des commerces multiservices dans les communes de moins de 2 000 habitants qui donnent lieu à quelques rares transmissions annuelles face à une demande qui est forte... De plus, la rentabilité n'est pas toujours assurée.

Le commerce alimentaire, le café (voir page 19) et la supérette du village (avec des tournées de commerçants ambulants dans les hameaux isolés) attirent également beaucoup de porteurs de projet. Mais les reprises sont-elles toujours bénéfiques aux nouveaux propriétaires ? Elles auront plus de chances de succès si le village est en phase de revitalisation, avec l'installation de nouveaux arrivants.

À noter :

- L'opération "[Boutique à l'essai](#)", financée par des collectivités locales et dédiée à la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, permet aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce (hors commerce de bouche) de tester leur concept pendant 6 mois. 80 collectivités étudient actuellement le projet d'implantation d'une boutique à l'essai sur leur commune.
- Début 2016, le gouvernement a lancé une mission de revitalisation des commerces en centre-ville. Les résultats seront rendus en juin 2016 ([en savoir plus](#)).

- **Métier artisanal, artisanat d'art**

Selon Alain Griset, président de l'APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat), *"les consommateurs cherchent aujourd'hui des produits de qualité et de la proximité, et ils reviennent vers l'artisanat"*.

Aujourd'hui, environ un tiers des créateurs-repreneurs proviennent de mondes professionnels extérieurs à l'artisanat (journal *La Croix*, mai 2014). L'apprentissage du métier d'artisan, après une carrière ou des études dans un autre domaine, est l'occasion pour certains de gagner la campagne. Les possibilités sont nombreuses : boulanger, mécanicien, coiffeur, menuisier, maçon, restaurateur de maisons anciennes, poissonnier, fleuriste, teinturier, etc.

Autres exemples d'activités (d'inspiration traditionnelle) : fournil bio, fabrication de confitures maison, brasserie artisanale, fromagerie, vannerie, savonnerie, etc.

À lire : "[Boulangier, vannier, maraîcher... une autre façon de devenir artisan](#)", dossier de *Village*, automne 2015.

Différentes activités à exercer

- **Agriculture** (culture et élevage, commercialisation de produits agricoles, cueillette, distribution de proximité des produits du terroir).

Le maraîchage et l'apiculture sont très prisés des néoruraux. L'agriculture biologique, la [biodynamie](#), la [permaculture](#), etc., se développent ; de nouvelles filières et de nouveaux produits apparaissent : le [quinoa](#) en Anjou, les algues (il existe une fédération, les [Spiruliniers de France](#)), les insectes (certains montent des fermes d'insectes, comme [Micronutris](#)), etc.

On peut tester une activité en faisant du [woofing](#) : c'est le fait de vivre, quelques jours ou quelques semaines, chez des hôtes paysans (pratiquant souvent l'agriculture biologique) pour partager leur quotidien et leurs activités en échange du gîte, du couvert et d'un partage de connaissances.

Il existe des couveuses d'activités agricoles qui permettent aux futurs paysans de tester la viabilité de leur projet de maraîchage biologique. Exemple : [Les Prés d'Amont](#), à Blois, dans le Loir-et-Cher.

Dans le secteur agricole, la transmission d'entreprises et d'exploitations est un enjeu économique et paysager décisif. 61 % des exploitants agricoles ont entre 40 et 60 ans (source : Agreste).

Dans plusieurs régions, comme la Bretagne, l'Afip organise ainsi des "cafés transmission" afin de sensibiliser et d'organiser des rencontres entre cédants et repreneurs potentiels dans le cadre de l'accompagnement à la transmission des fermes. Elle propose également des diagnostics de transmissibilité ("Pass'Transmission").

D'autres réseaux, à l'instar du syndicat des Jeunes Agriculteurs et de l'association Terre de Liens, organisent également des actions en faveur de la transmission.

Voir aussi la vidéo "[Ma ferme, je ne la ferme pas](#)", du réseau rural régional Alsace.

À noter : certains intermédiaires et distributeurs, comme [La ruche qui dit oui](#) ou le réseau [Biocoop](#), sont très engagés dans le développement d'une agriculture locale de qualité.

- **Professions libérales**

Il ne faut *a priori* écarter aucune autre activité plus originale (citadine). Tout est possible à condition de répondre à des besoins locaux ou nationaux et de savoir s'adapter.

Il est ainsi possible de se lancer dans la santé, trop souvent négligée à la campagne : le nombre de médecins et d'infirmiers ne cesse, en effet, de décroître en zone rurale depuis quelques années. Les maisons de la santé tentent de les attirer. Voir le document "[Lutte contre les déserts médicaux : ce qu'il faut savoir](#)", sur le site du gouvernement.

- **Les services aux personnes** ont tendance à se développer, notamment depuis la loi Borloo, auprès des personnes âgées ou des tout-petits ; d'une façon générale, les services de proximité répondent à de réels besoins. Les jeunes adultes veulent bénéficier des atouts du milieu rural tout en réclamant les mêmes services qu'en ville. Comme ailleurs, le



Différentes activités à exercer

problème est alors la solvabilité des ménages, et le succès, fragile à la ville comme à la campagne, dépend souvent du soutien des collectivités ou des organismes sociaux concernés.

- Les projets liés au développement du **numérique** (télétravail à la maison ou en espace de *coworking*), et plus généralement les services aux entreprises. La solution la moins risquée : continuer le même métier qu'à la ville, garder sa clientèle, être joignable ou rapidement opérationnel grâce au numérique et au TGV!



À noter : Simplon, réseau de fabriques sociales du numérique, a ouvert plusieurs antennes en milieu rural (Ardèche, Lozère, Pays de Verdun, Normandie). Il propose des formations gratuites et intensives de 6 mois au développement des applications Web et mobile avec un accompagnement vers l'entrepreneuriat numérique. Il s'adresse prioritairement aux jeunes de moins de 25 ans, peu ou pas diplômés, issus des quartiers populaires et des milieux ruraux, aux demandeurs d'emploi en reconversion ainsi qu'aux femmes et aux seniors.

À découvrir : l'agence de télésecrétariat [Maïa Secrétariat](#), installée en Ille-et-Vilaine et présentée par [Business Women](#).

- Les projets liés au **développement durable et à la transition énergétique**
Le changement climatique est l'enjeu majeur de notre temps. Pour les entrepreneurs, il s'agit de mettre en place une économie décarbonée, plus fraternelle, solidaire et adaptée aux contraintes locales. À la campagne, les initiatives fleurissent, notamment du côté associatif. En Ardèche, par exemple, [Huilétic](#) collecte et valorise les huiles alimentaires usagées auprès des particuliers et des professionnels. Elle les filtre, ajoute un additif naturel puis les revalorise sous forme d'huile biodégradable pour chaînes de tronçonneuses (l'Ardèche est un département boisé).
À lire : "[La transition énergétique, levier du développement local](#)" (ex-ETD, juin 2015).

Autre exemple, de plus grande ampleur : le projet [Biovallée®](#). Composée de 4 communautés de communes et de 102 communes de la vallée de la Drôme, la Biovallée® couvre un tiers de la superficie du département de la Drôme. Le grand projet de ce territoire est de devenir la référence nationale en matière de développement durable et même un modèle de développement humain écologique alternatif.

En fait, la question qui se pose d'emblée, c'est de savoir si l'activité développée par le porteur de projet était déjà la sienne avant de s'installer à la campagne ou s'il s'agit d'une rupture par rapport à sa vie professionnelle antérieure.

Autre caractéristique : l'activité est souvent un projet partagé à plusieurs, en couple, le plus souvent, avec de jeunes enfants.

Différentes activités à exercer

Des exemples de création d'activités à la campagne repérées dans la presse :

- Maraîchage bio de légumes et de fleurs comestibles dans la Drôme ([en savoir plus](#))
- Une "box" pour créer ses produits d'entretien à base d'ingrédients naturels dans la Sarthe ([en savoir plus](#))
- Des cosmétiques à base de lait de jument dans les Côtes-d'Armor ([en savoir plus](#))
- Présentation du projet "Fermes d'Avenir", en Touraine ([en savoir plus](#))
- Un supermarché des producteurs locaux dans le Nord ([en savoir plus](#))
- Le leader européen des sites d'information sur les jeux vidéo est basé dans le Cantal ([en savoir plus](#))
- Dans les Vosges, l'économie circulaire fait revivre un village ([en savoir plus](#))
- Un cabinet mobile d'architecture dans le Finistère ([en savoir plus](#))
- [Vidéo] Christel, créatrice de Ma petite mercerie dans le Tarn ([en savoir plus](#))

Pour aller plus loin :

[Interview de Sylvie Le Calvez](#), rédactrice en chef du magazine *Village* : "Créer à la campagne : les nouvelles tendances", [à lire sur le site de l'AFE](#).

[Interview de Georges Persoz](#), responsable du service réinsertion par l'emploi en milieu rural à la fondation Raoul Follereau, à réécouter sur le site de France Inter.

Georges Persoz indique que la moitié des activités à la campagne financées par la Fondation Raoul Follereau sont des activités atypiques. Il cite l'exemple d'un fabricant de snowboards à domicile et d'un fabricant de tapis tuftés.

Retrouvez d'autres nouvelles activités pouvant être développées à la campagne au lien suivant : ["Idées repérées dans la presse"](#).

Votre activité est-elle réglementée ?

Retrouvez sur notre site la réglementation applicable aux principales activités pouvant être exercées à la campagne : accompagnement d'enfants ou de personnes âgées, antiquaire/brocantier, camping, centre équestre, coiffeur à domicile, entretien de la maison et travaux à domicile, gîtes ruraux, maréchal-ferrant, etc. ([en savoir plus](#))

⌘ | APTITUDES

Quelle que soit l'activité exercée à la campagne, l'aptitude principale est d'avoir toute l'intelligence, la finesse et la psychologie afin de s'intégrer dans la localité. Puis le courage pour entreprendre, avec comme corollaire, le plus souvent, de longues journées de travail habituelles lorsque l'on démarre une activité nouvelle !

Important : les compétences relationnelles comptent autant, voire plus, que les compétences techniques !

2 – Repères socio-économiques

LE MARCHÉ

~ – • **Quelques repères** (attention, les données statistiques varient en fonction des termes utilisés...)

Dans une France urbanisée (95 % de la population vit sous l'influence de la ville selon l'Insee), la renaissance rurale ne date pas d'hier : depuis 1975, la tendance d'exode rural s'inverse et les communes rurales éloignées de 10 à 30 km d'une grande ville accueillent un afflux de population. Les communes de moins de 10 000 habitants connaissent depuis 10 ans une croissance démographique plus élevée que la moyenne nationale (+ 10 % contre + 7 %).

Les communes rurales, dans leur ensemble, ne perdent pas de population depuis trente ans : "l'exode rural" est achevé depuis les années 1970. Mais elles n'en gagnent que quand elles sont situées à proximité d'une ville, et d'autant plus quand cette ville est grande.

En revanche, la plupart des territoires, souvent peu peuplés, qui sont éloignés de toute agglomération, perdent souvent de la population. Même dans des régions en croissance, comme la Bretagne ou le Sud-Ouest, les communes situées à plus de 50 km d'un pôle urbain dynamique ne gagnent pas de population, voire en perdent. L'évolution est plus négative encore dans les régions en difficulté du nord-est ou du centre du pays.



Si on regroupe avec les espaces périurbains avec lesquels elles partagent une densité de population relativement faible (<140 hab./km²), les campagnes comptent plus de 27,4 millions d'habitants.

En tout cas, la campagne fait parler d'elle et attire de nouvelles populations à la recherche de racines et d'identité. L'image de la campagne s'est considérablement améliorée, elle est porteuse de valeurs positives liées à un environnement, à un cadre de vie, à des lieux de ressourcement et de loisirs.

Selon le sondage de l'institut CSA, "[Pour vivre heureux, vivons... en ville ou la campagne ?](#)", publié en juin 2015, 65 % des citoyens préféreraient vivre à la campagne.

Tout ceci encourage l'installation de nouvelles populations extrêmement diverses quant à leurs motivations (se débarrasser du stress de la ville, mener une vie moins onéreuse à la campagne, retrouver sa région d'origine ou prendre sa retraite !).

En 2014, près de 700 000 entreprises étaient implantées en milieu rural* (sur un parc global en France d'environ 3 800 000 entreprises).

Cette même année, 16 % des créations d'entreprises ont été comptabilisées en milieu rural, soit près de 90 000 créations d'entreprises.

*Communes hors unités urbaines de plus de 2 000 habitants.

2 – Repères socio-économiques

L'offre et la demande se rejoignent-elles toujours ?

De nombreux organismes associatifs, collectivités locales ou chambres consulaires contribuent au développement des territoires en favorisant le regroupement des compétences en vue d'accompagner les porteurs de projets. C'est par exemple le cas typique des territoires d'accueil, tout du moins ceux qui organisent réellement l'accueil d'habitants et de porteurs de projets, qui lancent même des appels à porteurs de projets *via* des annonces, des journées de découverte, etc.

Le porteur de projet pourra interroger les différents organismes locaux ou régionaux (mairie, comité d'expansion, Conseil général...) pour se renseigner à ce sujet et connaître **les animateurs de structures** ou **les agents de développement local** qui mettent en œuvre les projets de territoire.

Retrouvez sur le site de l'AFE [les contacts et centres de ressources](#).

Voir aussi en fin de document la rubrique "Organismes professionnels".

Rencontrez les professionnels qui se tiennent à votre disposition localement. Ils vous aideront à formaliser votre projet, en attirant votre attention sur ses points faibles et ses points forts. Leur aide sera également précieuse pour préparer votre installation familiale.

Pour en savoir plus, **consultez sur le site de l'AFE** la page "[Obtenir des informations pour le choix du territoire d'installation et la construction du projet](#)".



Comment évoluent les marchés à la campagne ? Les néo-ruraux créent sans doute de nouveaux besoins, en tout cas, la revitalisation de certaines campagnes est à l'ordre du jour. Mais combien d'activités périclitent dans le même temps, faute de repreneurs (notamment dans les métiers de bouche) et d'une population suffisante sur place ?

Les Assises des ruralités ont mobilisé, de septembre à novembre 2014, l'ensemble du gouvernement autour des acteurs de terrain, réunis lors de sept ateliers thématiques organisés dans toute la France.

L'objectif était de porter un nouveau regard sur les ruralités et de les montrer telles qu'elles sont : des territoires divers au cœur de l'identité française, mais tous riches d'opportunités, d'innovation et de mutations.

Trois priorités ont été définies lors des différents ateliers pour organiser l'action publique en faveur des territoires ruraux :

- l'adaptation des politiques publiques aux besoins spécifiques des territoires ruraux, en tenant compte de leur diversité ;
- l'accompagnement des collectivités dans leur travail quotidien au service des Français ;
- le soutien des initiatives porteuses d'avenir et d'opportunités.

Le gouvernement a ensuite organisé, en mars 2015, un [Comité interministériel aux ruralités](#) afin de faire la synthèse des travaux et des mesures issus des Assises des ruralités.

2 – Repères socio-économiques

Un deuxième [Comité interministériel aux ruralités](#) a été organisé en septembre 2015, au cours duquel le gouvernement a annoncé 21 nouvelles mesures pour la qualité de vie et l'attractivité des territoires.

Plus récemment, le gouvernement a annoncé vouloir accélérer l'achèvement de la couverture en téléphonie et Internet mobiles de l'ensemble des centres-bourgs. Dans 268 communes rurales et de montagne dépourvues aujourd'hui de toute couverture mobile, les quatre opérateurs mobiles nationaux devront proposer un service de téléphonie et d'Internet mobiles d'ici fin 2016. Ils équiperont également en Internet mobile, avant la mi-2017, plus de 2 200 communes rurales qui n'ont aujourd'hui accès qu'au seul service de téléphonie (2G).

Source : "[Mobiliser les énergies pour la couverture mobile des territoires ruraux et de montagne](#)", communiqué gouvernemental, février 2016.

☪ CLIENTÈLE

À quels besoins répondre ? Quel est le marché local ?

La demande est soit à réveiller (commerce qui rouvre... alors que pendant la fermeture d'autres habitudes ont peut-être été prises par la population), soit à créer (spectacle vivant). Dans le meilleur des cas, on est attendu (certaines professions médicales, services pour les tout-petits, transports de proximité, commerces de première nécessité et, bien sûr, artisans du BTP).

À quelles conditions peut-on viser des marchés plus éloignés géographiquement ou un marché national (services aux entreprises, petite fabrication industrielle, artisanat d'art qui vise une clientèle nationale, voire internationale) ?

S'adapter à la clientèle, c'est aussi adopter, comme partout ailleurs, un comportement qui permet de se faire accepter : présentation, écoute, gentillesse, façon de ne pas donner prise aux commérages, tout compte et peut capoter sur un détail.

L'accueil n'est pas le même partout. Certaines régions sont plus protectionnistes, plus hermétiques que d'autres. Mais cela se joue parfois à quelques kilomètres près, d'un village à l'autre... en fonction d'une communauté, d'une école, d'une équipe municipale, d'une association en place, d'une expérience mal vécue, etc. Certaines communautés se sont refermées sur elles-mêmes alors que d'autres sont très ouvertes. D'où l'intérêt de se renseigner et de fréquenter les lieux avant...

~ - • Communication avec la clientèle

Promotion de son activité, article dans le journal local, invitation des journalistes à une inauguration, signalisation adéquate, maire coopératif, participation à la vie associative (si on veut bien de vous !), pratique d'un sport, tout compte ! Les médias en général sont intéressés par les nouvelles initiatives en milieu rural. Le bouche-à-oreille fera ensuite la différence.

N'oubliez pas les réseaux sociaux, qui sont devenus ces dernières années des moyens de communication efficaces (Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest, etc.).

Pour en savoir plus sur le sujet, [consultez sur le site de l'AFE](#) la page "[Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer et prospecter sur le Web](#)".

3 – Moyens humains et matériels

☪ | RESSOURCES HUMAINES

~ – • Employabilité et test du projet

Avant d'embaucher du personnel (et de se renseigner sur l'offre de personnel et sa qualification), s'installer à son compte, c'est créer son propre emploi et démarrer progressivement en utilisant parfois différentes formules (couveuse, partage, coopérative, etc.) à mi-chemin entre le salariat et la création d'activité proprement dite, le temps de [tester le projet](#).

À lire aussi sur le site de l'AFE, le tableau comparatif "[Entreprendre autrement](#)".

- Réaliser des vacances salariées auprès d'associations, de collectivités dans les domaines culturels, sportifs, de l'animation (cf. la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, qui prend en charge les formalités administratives d'employeur à la place du bénéficiaire du service).
- Travailler pour plusieurs employeurs (cf. "Pluriactivité", rubrique 5).

~ – • Statut des conjoints

S'installer à la campagne est souvent synonyme de projet pour le couple ou le concubin. Partager le même projet, les mêmes passions, peut être très stimulant, mais peut aussi se révéler complexe ou fragiliser le projet ou l'entreprise quand l'un des deux, pour une raison ou une autre, ne peut plus assurer la même place. Il faut prévoir la possibilité pour le conjoint de poursuivre l'activité seul.

Il est aussi important de veiller à ce que les responsabilités soient partagées et que chacun ait un statut (statut des conjoints collaborateurs avec la loi du 2 août 2005), ne serait-ce que pour avoir une couverture sociale, une retraite, et pour se donner des possibilités de suivre des formations ou, en cas d'échec, de s'inscrire au chômage, de se réorienter, etc.

À consulter sur le site de l'AFE, la page "[Le statut du conjoint](#)".

☪ | S'INSTALLER

Il faut choisir d'acheter ou de louer une maison, mais quelques réseaux signalent la difficulté de trouver du foncier auprès des [Safer](#) (Sociétés d'aménagement et d'établissement rural) ou d'obtenir un permis de construire dès lors que le projet ne s'inscrit pas dans les pratiques habituelles.

Parfois, il y a en effet pénurie de "vieilles maisons à retaper" à cause de la pression immobilière... ou d'un blocage foncier : il existe des espaces immenses libres en voie d'abandon, mais aussi une rétention très forte des propriétaires et des résidents locaux sur ce foncier.

3 – Moyens humains et matériels

~ - • Les prix

Le marché des maisons à la campagne est alimenté par les anciens corps de ferme vendus avec le terrain attenant. En 2014, le prix moyen de ce type de bien est de 158 000 euros par lot. On trouvera des exemples et la cote des prix à l'hectare sur le site [Safer](#) ou sur www.proprietes-rurales.com. Les prix des produits agricoles continuent d'augmenter et avec eux, ceux des terres agricoles, des lopins de terre. Le prix moyen de l'hectare est de 5 910 euros en 2014, avec des disparités régionales.

Source : www.le-prix-des-terres.fr



~ - • Quelques contacts pour un projet foncier (terres, maison)

- Notaires : www.immobilier.notaires.fr
- Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (installation des jeunes agriculteurs, transmission, gestion du patrimoine) : www.experts-comptables.fr
- Cef, Confédération des experts fonciers (650 experts : conseil, étude et évaluation en matière agricole, foncière et immobilière en milieu urbain et rural) : www.experts-fonciers.com
- Les agents immobiliers
- Association Terre de liens : www.terredeliens.org
- Les Adesea/Cnasea : www.repertoireinstallation.com
- Le maire ou l'agent de développement
- Les journaux locaux
- L'Anil, Agence nationale pour l'information sur le logement : www.anil.org
- Les architectes pour faire un diagnostic immobilier (contact Adia, Association pour le diagnostic immobilier par architecte), www.adia.org, ou Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, <http://fncaue.fr>.

3 – Moyens humains et matériels

⌘ | ACHAT D'UN COMMERCE À LA CAMPAGNE

Il s'agit souvent de reprendre un commerce qui a cessé son activité. Les clients habitués n'aiment pas le changement... Il ne faut pas croire qu'on va redorer l'image d'un commerce qui a périclité avec le vieillissement du prédécesseur. Y a-t-il suffisamment de clients potentiels dans la zone de chalandise ? S'il s'est passé trop de temps entre la reprise et le départ du prédécesseur, les clients auront pris d'autres dispositions.

~ - • La recherche d'opportunités

Passer une petite annonce ? Mettre en avant ses compétences professionnelles, le montant du capital dont on dispose, une idée de projet en rapport avec sa situation... et pas uniquement la volonté d'offrir à ses enfants une vie loin du béton et de la pollution !

N'hésitez pas à consulter les bourses d'opportunités gérées par les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers et de l'artisanat. Certaines organisations professionnelles ont également mis en ligne des [bourses d'opportunités](#).

Différentes revues proposent également des annonces d'entreprises à reprendre :

- *Village* : <http://www.village.tm.fr/annonces>
- *Revue des Maires de France* : www.amf.asso.fr
- *Le Monde des artisans*, revue qui propose aussi des annonces d'entreprises à reprendre, à retrouver sur le site de sa chambre de métiers.
- *Pic Inter*, le magazine du commerce de la franchise et du partenariat : www.pic-inter.com
- *ICF, l'Argus des commerces*, transmission des fonds de commerce d'entreprise : www.cession-commerce.com, <http://www.cession-commerce.com/annonces/commerces-ruraux.html>

Trop souvent, les candidats à la reprise recherchent puis se focalisent sur des affaires uniquement parce qu'elles sont financièrement à leur portée. C'est un piège...

Olivier Fougeray, intervenant spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des transmissions d'entreprises en milieu rural, **nous éclaire sur les particularités** dont il faut tenir compte dans une démarche de reprise en milieu rural.

[Lire l'interview](#) (en attente d'actualisation).

Pour connaître la démarche de reprise d'un fonds de commerce, **consultez, sur le site de l'AFE**, la partie du site consacrée aux [étapes de la reprise d'entreprise](#).

3 – Moyens humains et matériels

€ | ÉQUIPEMENTS – IMMOBILISATIONS – INVESTISSEMENT DE DÉPART

Le BFR (besoin en fonds de roulement) est important, l'activité démarre peu à peu, il faut des fonds pour se faire connaître et pour tenir avant d'atteindre le point mort !

À lire sur le site de l'AFE, la page "[Besoin en fonds de roulement](#)".



4 - Les éléments financiers

☪ | C HIFFRE D’AFFAIRES – FACTURATION

Exemple du commerce de proximité en zone rurale :

L'ex-Direction du commerce intérieur établit le seuil de rentabilité à 170 000 euros pour un magasin tenu par une seule personne et à 231 000 euros pour un magasin tenu par deux personnes mais ces seuils sont élevés.

La rentabilité d'un commerce en milieu rural n'est souvent atteinte qu'en combinant plusieurs services ou produits : commerce fixe, livraisons, dépôt d'autres magasins spécialisés (pressing, serrurerie, photos, relais colis, point argent bancaire...), etc. Il ne faut pas être trop optimiste, mais ne pas se laisser décourager non plus par les références de viabilité des instances professionnelles pour un commerce à activité unique.

Contact : la [FNDECB](#) (Fédération nationale de l'épicerie, caviste et spécialiste en produits bio).

☪ | F INANCEMENT – AIDES SPÉCIFIQUES

Il faut distinguer les aides habituelles en matière de création d'entreprise et les aides spécifiques au milieu rural.

~ - • Les principales aides à la création d'entreprise

Sur le site de l'AFE, découvrez les principales :

[Aides financières](#)

[Aides sociales](#)

[Aides fiscales](#)

Un certain nombre de dispositifs nationaux concernent les projets implantés :

- soit dans une zone AFR (Aides à finalité régionale),
- soit dans une ZRR (Zone de revitalisation rurale).

[Liste des communes appartenant au zonage de revitalisation rurale](#) sur le site de l'ex-Datar.

D'autres aides ont été mises en place par les collectivités locales (régions, départements, communes).

Voir le tableau récapitulatif "[Aides en milieu rural](#)" **sur le site de l'AFE.**

Les outils des collectivités locales

Les collectivités locales reçoivent des aides (des services de l'État en région, du conseil départemental, de l'Union européenne avec le [programme Leader](#)), notamment dans le cadre d'un regroupement de communes qui induit un **projet de développement local** avec la création de nouveaux services pour la population (école, transport, ramassage des ordures ménagères). Elles peuvent favoriser l'installation de nouvelles activités sur la commune.

Le plus souvent, il s'agit de mettre à disposition des locaux ou du matériel, de faciliter l'investissement, avec l'accord du conseil municipal.

4 - Les éléments financiers

Il est donc important de rencontrer le maire, les élus locaux, et plus largement les gens actifs du secteur, pour les informer du projet, leur demander des informations sur les activités locales et gagner leur confiance, car leur caution morale est tout aussi importante que leur caution financière.

~ - • **Financement**

Il existe des outils de financement de proximité divers et variés permettant de répondre aux besoins des porteurs de projet. Deux constats : les disparités entre territoires sont très fortes et **les outils de financement extrabancaires** arrivent en première place.

Quelques pistes :

- Le réseau des BGE : <http://www.bge.asso.fr>
- Les plateformes d'initiatives locales : <http://www.initiative-france.fr>
- France active : www.franceactive.org
- L'Adie : www.adie.org
- La Fondation Raoul Follereau : www.raoul-follereau.org
- Terre de liens : <http://www.terredeliens.org>

Le financement participatif !

Le financement participatif, très en vogue actuellement, peut constituer une aide décisive pour les porteurs de projet souhaitant s'installer à la campagne. Au-delà des fonds récoltés, les avantages peuvent être considérables en termes de :

- communication : bénéficiant souvent d'un bon référencement Web, les plateformes de *crowdfunding* peuvent générer un "effet bouche-à-oreille" chez les internautes ;
- connaissance des clients : le projet peut être affiné grâce à leurs commentaires et ainsi rendre l'étude de marché plus pertinente.

Exemples de plateformes de financement participatif :

- [KissKissBankBank](#), plateforme généraliste leader en Europe,
- [Ulule](#), plateforme généraliste qui se revendique également n° 1 en Europe,
- [Bulb in Town](#), site de *crowdfunding* de proximité,
- [Blue Bees](#), plateforme de financement participatif dédiée à l'agriculture, à l'agroécologie et à l'alimentation responsable,
- [Miimosa](#), site de financement participatif de l'agriculture et de l'alimentation.

À lire : "[Financer le projet de ses rêves](#)", dossier du magazine *Village*, n° 126, hiver 2015.

À lire sur le site de l'AFE, l'interview de Stéphane Vromman : "[Réussir sa campagne de crowdfunding](#)", février 2015.

4 - Les éléments financiers

~ – • Aides sectorielles

Le commerce multiservices en zone rurale

Les pouvoirs publics peuvent, dans certaines régions, favoriser le maintien ou la reprise de commerces multiservices en zone rurale.

À lire sur le site de l'AFE : "[Les aides du Fisac](#)" (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce).

Contacts :

- La mairie
- La chambre de commerce et d'industrie
- Les Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires)
- La préfecture du département
- L'association [Notre Village](#)

Projets culturels

Le développement de médiathèques rurales et de relais lecture en milieu rural offre des possibilités d'interventions professionnelles en complément d'un bénévolat important.

De plus, des territoires créent des résidences d'artistes en milieu rural ou soutiennent l'installation d'artistes, en les aidant à trouver un logement, des locaux et en les faisant connaître.

Contacts :

- La Drac (Direction régionale des Affaires culturelles) : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions>
- L'ADBBDP (Association des bibliothèques départementales de prêt) : <http://www.adbdp.asso.fr>

Les bistrots de pays

"Bistrot de pays" est un label attribué à des établissements implantés dans des villages de moins de 2 000 habitants et qui acceptent de respecter une charte qualité (qui comprend l'accueil et une information touristique, la valorisation des produits du terroir, etc.).

Source : www.bistrotsdepays.com

5 – Informations sociales et fiscales

☪ | **C**ONTEXTE GÉNÉRAL

Les règles (qualifications pour s'installer, conditions d'exercice de l'activité...) dépendent du secteur. Les [dossiers Projecteurs](#) et la rubrique "[Activités réglementées](#)" **du site de l'AFE** peuvent vous aider.

☪ | **S**TATUT POUR ENTREPRENDRE À LA CAMPAGNE

Il dépend de l'activité : artisan, commerçant, profession libérale, agriculteur, salarié (en cas de gérance minoritaire d'une Sarl). Il existe ainsi plusieurs CFE (centres de formalités des entreprises) selon la nature de l'activité :

- la CCI (chambre de commerce et d'industrie) pour les commerçants et les sociétés,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat pour les artisans,
- l'Urssaf pour les professions libérales et les salariés,
- la Chambre d'agriculture pour les agriculteurs,
- le Greffe du tribunal de commerce pour les agents commerciaux,
- il existe aussi des statuts spécifiques pour les artistes.

L'exercice de plusieurs activités peut entraîner l'inscription à plusieurs CFE.

Pour en savoir plus sur le CFE, **consultez sur le site de l'AFE** la page "[Centre de formalités des entreprises](#)".

Il existe aussi des initiatives collectives.

À lire : "[L'entrepreneuriat collectif en milieu rural](#)", réalisé par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), 2013.

Quel cadre légal pour entreprendre à la campagne ?

Il dépend de la nature de l'activité exercée : commerciale, artisanale, agricole ou libérale.

Mais dans tous les cas, il faudra choisir entre :

- s'installer en entreprise individuelle,
- ou créer une société.

Pour en savoir plus sur les critères de choix du statut, **consultez sur le site AFE** la page "[Choisir un statut juridique](#)".

Si votre activité est agricole...

Comme tout entrepreneur, vous aurez le choix entre l'entreprise individuelle et la société.

Mais attention, en cas de société, il existe des structures spécifiques : les sociétés d'exploitation agricole (SCEA, GAEC, EARL, etc.).

L'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) a réalisé un [tableau comparatif de ces sociétés](#).

5 – Informations sociales et fiscales

☪ | PLURIACTIVITÉ



Entreprendre à la campagne, et pourquoi pas en montagne, où la pluriactivité est fréquente ?

La pluriactivité, ce sont des activités au croisement de plusieurs créneaux (activité artisanale, tourisme et production agricole ; exemple : les paysans-boulangers) ou de différents secteurs (on pourra, par exemple, maintenir un commerce en milieu rural qui fera à la fois office de café, de bureau de poste et d'épicerie, en faisant travailler ensemble le secteur public, le secteur associatif et le secteur privé).

De façon générale, le régime social des cotisations sociales est assez dissuasif en matière de pluriactivité !

Consultez sur le site de l'AFE la page "[Cumul de deux activités indépendantes](#)".

À lire également sur le site de l'AFE, la page "[Cumul d'une activité indépendante et d'un emploi salarié](#)".

Le site de la MSA (régime de protection sociale pour l'ensemble de la profession agricole) consacre également sur son site une rubrique à la [pluriactivité des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole](#).

☪ | ORGANISMES SOCIAUX

Pour les libéraux, les commerçants ou les artisans, cotisations à trois caisses par l'entrepreneur indépendant, non-salarié :

- l'assurance vieillesse,
- l'assurance maladie,
- les allocations familiales.

Quelques-uns de ces organismes proposent des guides de création d'entreprise, le calcul des cotisations sociales, à télécharger sur www.le-rsi.fr (commerçants et artisans) et www.unasa.org (libéraux).

5 – Informations sociales et fiscales

☪ FISCALITÉ

Plusieurs aspects peuvent peut-être intéresser le créateur d'entreprise à la campagne :

La fiscalité et les charges sont allégées dans les zones de revitalisation rurale et les mesures changent souvent : se renseigner au centre des impôts ou **consulter sur le site de l'AFE** la page

["Exonérations d'impôts en faveur des entreprises implantées dans une ZRR"](#).

Le régime de la micro-entreprise est particulièrement adapté aux premières années d'une entreprise (à la campagne), lorsque l'activité ne dégage pas encore beaucoup de chiffre d'affaires.

À noter : depuis le 1^{er} janvier 2016, les micro-entrepreneurs bénéficient automatiquement du régime microsocial simplifié. Ils peuvent sous certaines conditions opter pour le prélèvement fiscal libératoire.

Pour en savoir plus, **consultez sur le site de l'AFE** la page "[Le micro-entrepreneur \(auto-entrepreneur\)](#)".

6 – Contacts utiles

☪ INSTITUTIONNELS

- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
78 rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 01 49 55 49 55, www.agriculture.gouv.fr,
<http://agriculture.gouv.fr/Vivre-a-la-campagne>
- DGE (Direction générale des entreprises)
BP 80001, 67 rue Barbès, 94201 Ivry-sur-Seine Cedex, <http://www.entreprises.gouv.fr>
Les CRT (Comités régionaux du tourisme) et les CDT (Comités départementaux du tourisme dépendent du Conseil régional).
- CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires)
5 rue Pleyel, 93283 Saint-Denis Cedex, tél. : 01 85 58 60 00, <http://www.cget.gouv.fr>
À noter : la Datar fait désormais partie du CGET.
- Directions départementales des territoires (DDT) et directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Draaf) : <https://www.service-public.fr/annuaire>.

☪ ORGANISMES PROFESSIONNELS

Le collectif Ville Campagne

Le départ d'urbains en vue d'une installation en milieu rural est devenu une réalité confirmée par de nombreux observateurs. Face aux demandes de ces porteurs de projets devenues de plus en plus fréquentes, des organismes publics et privés aux compétences complémentaires (dont l'AFE) se sont associés en 1999. Les objectifs du collectif sont de :

- permettre les conditions d'un accompagnement des porteurs de projets,
- sensibiliser les pouvoirs publics à ces nouveaux enjeux,
- mettre en réseau les territoires d'accueil,
- promouvoir toute action de formation et d'information sur ce thème,
- offrir un premier niveau de conseils et d'orientation ainsi qu'une mise en relation avec des territoires ruraux,
- former les acteurs du développement local.

Le collectif Ville Campagne, basé à Limoges, anime également le site www.installation-campagne.fr, premier portail national de l'installation en milieu rural, conçu en partenariat avec l'ex-Datar.

Pour en savoir plus : <http://www.installation-campagne.fr>.

À noter : la "démarche Territoires et politiques locales d'accueil", initiée en 2011 par la Caisse des dépôts et consignations et le collectif Ville Campagne, est soutenue par le CGET. Cette démarche vise à accompagner la réflexion des élus locaux dans la mise en place de politiques locales d'accueil et d'attractivité. Elle a été expérimentée avec succès dans trois communautés de communes de l'Aveyron.

Le réseau rural national

Il regroupe les organisations et les administrations travaillant dans le domaine du développement rural en s'appuyant sur un réseau dans chaque région française. Dans le

6 – Contacts utiles

cadre du programme spécifique 2014-2020, pour lequel le ministère de l'Agriculture est l'autorité de gestion, cinq thématiques de travail ont été retenues :

1. Agroécologie
2. Économie circulaire
3. Économie sociale et solidaire
4. Lien urbain/rural
5. Gouvernance alimentaire locale

Pour en savoir plus : <http://www.reseaurural.fr>.

- Le [réseau des Chambres d'agriculture](#)
Créé dans les années 1920 afin d'être un interlocuteur privilégié des instances publiques pour représenter les intérêts du monde agricole, le réseau des Chambres d'agriculture contribue activement depuis les années 60 au développement agricole en reprenant la mission publique assumée jusque-là par l'État. Aujourd'hui, cette double mission se déploie dans le champ économique, social et environnemental, ainsi qu'à l'échelle locale, nationale et européenne. S'appuyant sur un réseau de 7 800 collaborateurs, les Chambres coopèrent avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales à la réalisation de projets en matière de politique agricole, de gestion des ressources naturelles et de la forêt, de développement économique, d'environnement, etc. Elles accompagnent les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement en leur apportant une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs et personnels pour leur permettre de réussir dans leur vie professionnelle et personnelle.
- Le [réseau Afip](#) (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales) regroupe des associations intervenant dans plusieurs régions de France, pour l'appui aux projets individuels et collectifs en milieu rural.

À noter : ce réseau a développé différents dispositifs innovants destinés à accompagner les porteurs de projets. On peut signaler l'initiative "[La cabane à projets](#)" qui aide à défricher les idées et à les confronter aux réalités pour créer des associations ou entreprises, et la démarche "Stimuler le territoire par l'emploi et les projets" (Step), qui vise à mobiliser porteurs de projets et élus-acteurs locaux sur l'idée de repérage de potentialités de création de richesses à partir des ressources et des besoins locaux.
- Le [réseau Relier](#) (Réseau d'expérimentations et de liaisons des initiatives en espace rural) a pour but de créer et d'animer des lieux d'échange et de mise en réseau des personnes qui font le choix de s'installer en milieu rural. Le site Internet permet, entre autres, de s'informer, de découvrir des initiatives, de prendre des contacts.
- Le [Civam](#) (réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) œuvre pour le développement agroécologique, le maintien et le développement des activités agri-rurales.
- Le réseau des [Amap](#) (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) a pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.
- [L'Agence BIO](#) est la plateforme nationale pour la promotion et le développement de l'agriculture biologique, groupement d'intérêt public qui rassemble des représentants des

6 – Contacts utiles

pouvoirs publics (ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie) et des professionnels (Fnab, APCA, Synabio et Coop de France).

- [Accueil paysan](#), basé à Grenoble, propose information et soutien technique au montage de projets dans le tourisme, à la ferme.
- [Peuple et culture](#) : la commission rurale de ce réseau regroupe des associations qui soutiennent et accompagnent les créateurs.
- L'association [Notre village](#), implantée en Corrèze, rassemble des maires de communes françaises de moins de 2 000 habitants. Elle met en relation les particuliers désirant s'installer en milieu rural et les collectivités locales cherchant des repreneurs ou créateurs d'activité.
- L'association Nouvelles ruralités, créée en octobre 2015 par des élus ruraux ainsi que des universitaires, vise à défendre la richesse des territoires ruraux et leur apport au développement local ([en savoir plus](#)).
- Certaines chambres de commerce ou BGE, boutiques de gestion, avec leurs relais en milieu rural, aident plus particulièrement les créateurs de commerces ruraux, etc.

Sites Internet de régions, départements, "pays", à destination des futurs habitants/entrepreneurs ruraux :

- [Auvergnelife.tv](#)
Pour pérenniser son renouveau démographique, l'Auvergne ne lésine pas sur les moyens et vise particulièrement les actifs de 20 à 35 ans. Elle leur propose depuis plusieurs années de nombreuses aides au logement et à la création d'entreprise. Sa politique d'accueil pourrait bien "s'exporter" (une délégation japonaise est ainsi venue en juin 2015 pour étudier les structures et politiques d'accueil des actifs mises en place par l'Auvergne, afin de voir si elles pourraient être localement transposées au pays du Soleil-Levant). Source : "[Comment l'Auvergne veut attirer les jeunes actifs](#)", par *Le Figaro*, septembre 2015.

Exemple d'initiative auvergnate : "[Place aux jeunes](#)", qui vise à favoriser la création et la reprise d'activité en Haute-Loire dans le Pays de Lafayette.

- [Vivreaupays.pro](#) : un site qui s'adresse à ceux qui désirent s'installer en Aveyron, Tarn et Quercy. À lire : "[Ces territoires ruraux qui font le pari de l'attractivité](#)", par Localtis, février 2016.
- [Soho-solo.com](#) : un site qui s'adresse à ceux qui désirent s'installer dans le Gers.
- [Limousin.fr/entreprendre](#)
- [Lozerenouvellevie.com](#)
- [Beaujolais-vertvotreavenir.com](#)
- [Entreprendre.ardeche.fr](#)

6 – Contacts utiles

- Adar-Civam.fr (Association pour le développement agricole et rural du Boischaud Sud, au sud des départements de l'Indre et du Cher)
- Quittezparispourentreprendre.com (... dans la Sarthe)

Pour obtenir des informations pour le choix du territoire d'installation et la construction du projet, **consultez la page AFE** : "[Contacts et centres de ressources pour les projets en milieu rural](#)".

Voir aussi la [carte des territoires d'accueil](#) sur le site du collectif Ville Campagne.

Centres de ressources

- [Trame](#), tête de réseau pour l'appui méthodologique aux entreprises, association d'agriculteurs qui intervient dans les secteurs suivants : agriculture, tourisme rural, services en milieu rural. Le réseau Trame est basé à Paris.
- [Pôle ressources national sports de nature](#), en Ardèche.
- [ABioDoc](#), centre national de ressources en agriculture biologique (63).

FORMATION



- Des sessions d'information à destination des porteurs de projets "pour s'installer à la campagne" sont organisées par le collectif Ville Campagne à Paris et en régions ; on y rencontre des experts, des élus et des agents de développement de territoires qui souhaitent accueillir de nouveaux habitants.
[Exemple de programme de session d'information.](#)

6 – Contacts utiles

Les formations seront à chercher au niveau de chaque région. Exemples :

- [La licence professionnelle “Entreprendre en territoire rural”](#), dispensée à l’IUT d’Allier à Montluçon.
- Le [Crefad](#) à Clermont-Ferrand.
- Les brevets professionnels (agriculture, agroalimentaire...) et la formation à distance “Créer ou reprendre” du [CFPPA](#) (Centre de formation professionnelle du ministère de l’Agriculture) d’Yssingeaux (43).
- [Afrat](#), Association de formation des ruraux aux activités du tourisme, pour les porteurs de projets touristiques ruraux, à Autrans.
- Le [CFPPA de Montmorot](#) (39) propose des formations à l’installation agricole (polyculture-élevage, agriculture biologique et diversification, plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et des formations à la création d’activité en milieu rural (activités touristiques et de services en milieu rural, traction animale, plantes aromatiques et médicinales, paysan boulanger fournier).
- Le [CFPPA](#), Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de la Dordogne, propose des sessions de formation aux agriculteurs qui souhaitent s’installer.

Autres exemples de formations :

- [Savoir-faire et découverte](#), organisme de formation dont l’objectif est de faciliter l’accès aux savoir-faire artisanaux, artistiques et agricoles écologiquement responsables, propose des stages-découverte, de tests métiers et de formations-actions. Exemple de formation : “Créer, reprendre, développer un lieu d’accueil nature”.
- La start-up [Meet my Job](#) propose aux particuliers de rencontrer des professionnels dans les domaines de l’artisanat, de l’agriculture et des arts afin de découvrir un nouveau métier. La start-up [Startisanat](#) propose le même type de prestation.

Plus généralement, la formation à la création d’une entreprise peut être suivie grâce aux principaux réseaux d’accueil des porteurs de projets. L’agent de développement local doit pouvoir renseigner à ce sujet, après avoir repéré les formations de proximité.

À lire : “[Je change de métier, je change de vie](#)”, dossier de *Village*, automne 2014.

Pour aller plus loin, **consultez sur le site de l’AFE** la page “[S’informer sur les métiers - Se former](#)”.

☪ SALONS, MANIFESTATIONS, CONCOURS

- [Salon Parcours France](#) (ancien Prov’Emploi), le salon pour vivre et travailler en province, en octobre à l’Espace Champerret de Paris.
- [Salon international de l’agriculture](#), annuel, Paris Porte de Versailles.

6 – Contacts utiles

- Le collectif [Quittez Paris pour entreprendre](#) invite tous les Franciliens qui désirent créer ou reprendre une entreprise et qui rêvent parallèlement de quitter Paris un jour de les rencontrer chaque année au Salon des entrepreneurs.
- [Salon virtuel Projets en Campagne](#)
- [La Start'up est dans le pré](#) est un concours "itinérant" de créations d'entreprises en milieu rural ou rurbain, pour accélérer les projets des entrepreneurs locaux et attirer des candidats à la reprise de projets. Plusieurs éditions de ce concours ont eu lieu (dans l'Aude, en Lozère, dans l'Hérault...).
- [Le Grand prix des bonnes nouvelles des territoires](#) : ce concours a pour objectif de recenser les initiatives locales de développement et de repérer les plus novatrices en raison de leur caractère réussi, reproductible et exemplaire. Il a lieu chaque année.
- **À lire également sur le site de l'AFE, [l'agenda des manifestations](#).**

7 – Sources d'informations

☪ | LIENS UTILES

(Autres sites que ceux déjà cités)

- Repertoireinstallation.com : site d'offres de transmission/reprise d'exploitations agricoles, par les Chambres d'agriculture.
- Jeminstallepaysan.org : site des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural qui regroupent des paysans, majoritairement membres du syndicat Confédération paysanne.
- Jetransmetmonexploitation.com : site proposant des conseils et un annuaire d'experts-comptables et de notaires, à destination de ceux qui souhaitent transmettre leur exploitation agricole.
- e-territoires : cette plateforme vise à améliorer la visibilité des besoins (en termes d'emploi) et des atouts des territoires ruraux.
- Bienvenue : plateforme de mise en relation et d'échanges entre des personnes (habitant des métropoles) souhaitant déménager à la campagne et des personnes (natives ou néo-rurales) vivant en zone rurale.
- Femmes rurales (de Rhône-Alpes) : créé par WECF France (antenne française de l'association Women in Europe for a Common Future), ce site a pour objectif de promouvoir la place des femmes entrepreneuses et créatrices d'activités en milieu rural, et de mettre à leur disposition un espace de solidarité et d'entraide.
- Zevillage.net est un site participatif d'information consacré aux nouvelles formes de travail : travail à domicile, *coworking*, travail collaboratif, mobilité, temps partagé, groupement d'employeurs, autoentrepreneurs, etc.
- Le site Cestfaitici.fr présente l'activité d'artisans isérois (potiers, ébénistes, maroquiniers, etc.) installés en ville et à la campagne. Objectif : faire connaître ces artisans aux consommateurs. Les créateurs de ce site sont un artisan créateur de meubles en Chartreuse et un client souhaitant "acheter local".

☪ | OUVRAGES, ÉTUDES, ARTICLES, FILM

~ – • Études sur la ruralité

- "[Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?](#)" par le Cese (Conseil économique, social et environnemental), octobre 2015.
- "[Aménager les nouvelles ruralités](#)", synthèse du CGET, juillet 2015.
- "[Mission Nouvelles ruralités : sens de la démarche et synthèse du rapport](#)", par l'Assemblée des départements de France (Ade), 2013.

7 – Sources d'informations

- [“Les nouvelles mobilités dans les territoires périurbains et ruraux”](#), rapport du Centre d'analyse stratégique, 2012.
- [“Quelle France rurale pour 2030 ?”](#) par l'ex-Datar, 2003 (voir la carte des 3 France rurales).
- [“La révolution de la proximité : voyage au pays de l'utopie locale”](#), par Bernard Farinelli, 2016.

~ – • Informations sectorielles : dossiers AFE

Dossiers Projecteurs AFE

- [Gîtes ruraux – Chambres d'hôtes](#) – 05/2015
- [Créer ou reprendre un camping](#) – 09/2013 (en cours de mise à jour)
- [Commerce ambulant](#) – 09/2015
- [Commerce de produits bio, de compléments alimentaires](#) – 01/2014
- [Coiffure à domicile](#) – 04/2014
- [Services aux personnes](#) – 05/2014
- [Services aux personnes âgées et marché de la dépendance](#) – 04/2014

Dossiers Émergence

- [Silver Economy : nos aînés au secours de la croissance](#) – 02/2016
- [Brasserie artisanale](#) – 11/2014 (actualisation en 2016)

~ – • Informations sectorielles : ouvrages, articles, film

- [Des paroles et des actions pour les élus](#), film (en ligne) de sensibilisation des élus à la création d'activité en milieu rural. Quatre initiatives portées par des créateurs d'activité, des élus et des accompagnateurs sont présentées. La première initiative est une crèche associative ; la deuxième est une formation destinée à favoriser la création d'activités ; la troisième met à disposition du matériel et du foncier aux porteurs de projets agricoles pour qu'ils testent leur activité ; la quatrième est la réhabilitation d'une ancienne laiterie, à destination de petites entreprises qui valorisent des produits locaux.
- [L'eldorado des campagnes](#), reportage en ligne sur Francetvinfo.fr, diffusé sur France 2 mars 2016 : des trentenaires, ex-citadins, présentent leur nouvelle ville et leurs nouvelles activités dans la Drôme rurale.
- [Les Néo-paysans](#), par Gaspard d'Allens et Lucile Leclair, 2016.
- [“Agriculture et Services”](#), revue *POUR*, 2014.
- [10 clés pour réussir dans les circuits courts](#), par Jacques Mathé, 2016.
- [“Exercer la boulangerie-pâtisserie en milieu rural”](#), supplément technique de l'INPB, 2011.
- [Guide juridique et fiscal du tourisme rural](#), en ligne, Francis Varennes, 2015.
- [“Les attentes en matière de tourisme rural en France”](#), par l'ex-Datar, 2012.

7 – Sources d'informations

- [“Chambres d’hôtes : comment réussir sa nouvelle vie”](#), émission de France Inter, février 2016.
- [“Les bons plans pour vivre du tourisme : chambres d’hôtes, accueil à la ferme, activités de loisirs”](#), enquête du magazine *Village*, n° 124, été 2015.
- Ouvrages des [Éditions du Puits Fleuri](#) pour découvrir des activités pouvant s’exercer en milieu rural. Exemple : *Comment débuter en apiculture*.
- [“S’installer en tant que cueilleur”](#), fiche de l’Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages, 2015.
- [Fiches conseils du site Parcours France](#) (pour créer ou reprendre une entreprise dans le vin, devenir coach sportif, créer une entreprise d’aide à domicile, créer une école de langues, créer une boutique de laine/tricot, etc.).

~ – • Divers

- [Guide de bonnes pratiques](#) (énergie, transports, biodiversité, aménagement, social, sociétal, circuits courants, déchets, eau, développement économique) par l’association Notre Village. Il est inspiré d’expériences conduites par des collectivités locales de moins de 3 500 habitants.
- [“Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ?”](#) par l’Institut CSA, 2015.
- [“Créer une entreprise ou travailler à la campagne : ces jeunes qui s’installent au vert”](#), dossier du Cidj.
- [“J’ai testé un retour à la terre...”](#), article de *Psychologies Magazine*, 2011.

☪ i MÉDIAS / REVUES

- Le magazine [Village](#), la revue pour construire sa vie à la campagne.
- [Carnets de campagne](#) sur France Inter et [blog de Philippe Bertrand](#), animateur de Carnets de campagne.
- Les chaînes [Demain.fr](#) et [Armor TV](#) (dédiée aux Côtes-d’Armor, propose une émission sur la création/reprise d’entreprise).

Ÿ [Transrural Initiatives](#), revue des territoires ruraux.

Ÿ [Campagnes TV](#), chaîne d’information et de divertissement, proposant des programmes autour de l’art de vivre dans les terroirs, l’agriculture, l’agroalimentaire et l’environnement.

Initiative Vallée de la Drôme Diois diffuse l’émission [“Ils/Elles ont créé leur boîte”](#) chaque 4e mardi du mois à 11h sur la Radio Saint Ferréol.